



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 16 FEVRIER 2021

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 79**.....
- **Présents : 58**
M. Salvatore COSCARELLA, Président,
M. Tristan ATMANIA, Secrétaire de Séance,
MM. TREUVELOT, YILDIRIM, ADIER, YAHIAOUI, BALLEVRE, WALKOWIAK, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,
MM. KONIECZNY, BADO, MAYOT, Mmes NICOLAS, PILARD, BUSDON, MM. CLAISER, BOHN, Mme LATTA, MM. STAUB, THISSE, DREYDEMY, SEICHEPINE, FRANCK,
MM. ADRIAN, CLAMME, MARET, GROSS, KAPFER, BALLIE, GRESSET, MALGLAIVE, MAJEWSKI, Mme CORDIER, M. STINCO, Mmes LUDMANN, ATTOU, M. Vincent MULLER,
Mme GUERRIERO, M. MICK, Mme MELLARD, M. MENIERE, MM. STEINER, LETULLIER, Mme GUERIN, M. GAUDIG, Mme BETTINGER, M. HELFENSTEIN,
MM. BREM, KLEIN, PIERSON, TOURSCHER, DOUET.
- **Absents représentés par leurs suppléants : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) par M. Christophe DOUET, Suppléant ;
- **Absents excusés ayant donné procuration à des membres présents : 15**
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère (L'Hôpital) à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère (L'Hôpital) à M. Yves GRESSET, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Rémy THIS, Conseiller (Boustruff) à M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) ;
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller (Machereh) à M. Jean MEKETYN, Vice-Président ;
M. Sébastien LANG, Conseiller (Maxstadt) à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président ;
Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
Mme Carine MULLER, Conseillère (St Avold) à M. Umit YILDIRIM, Vice-Président ;
Mme Myrna BARDELMANN, Conseillère (St Avold) à M. Alain LETULLIER, Conseiller (St Avold) ;
M. Pascal LAUER, Conseiller (St Avold) à M. Jean-Claude BREM, Conseiller (St Avold) ;
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère (St Avold) à Mme Amandine GUERIN, Conseillère (St Avold) ;
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller (St Avold) à Mme Amandine GUERIN, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère (St Avold) à M. René STEINER, Conseiller (St Avold) ;
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller (St Avold) à M. Tristan ATMANIA, Conseiller (St Avold) ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à M. Robert BINTZ, Vice-Président ;
- **Absents excusés : 3**
M. Jean DELLES, Conseiller (Bistroff) ;
M. Gabriel MULLER, Conseiller (Folschviller) ;
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère (St Avold)
- **Absents non excusés : 3**
M. Guy BORN, Conseiller (Bérig-Vintrange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère (Valmont)

Point n° 9

OBJET : Approbation du Règlement Intérieur 'Déchetteries Communautaires'.

Rapporteur : M. Jean MEKETYN, Vice-Président

Afin d'uniformiser et optimiser l'utilisation des sites par les habitants du territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, il est proposé un nouveau règlement intérieur des déchetteries communautaires implantées sur les communes de :

- L'Hôpital – impasse des Ponts,
- Morhange – rue Lavoisier,
- Valmont – rue du Chemin de Fer.

Celui-ci a pour but de donner les nouvelles modalités d'accès déchetteries avec l'élargissement et l'unification des horaires d'ouverture des sites, à savoir :

- Le lundi et jeudi de : 14 h 00 à 18 h 00 ;
- Le mardi, mercredi, vendredi et samedi de : 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Le règlement intérieur sera affiché à l'entrée de chacune des déchetteries et transmis à l'ensemble des maires de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Vu l'avis sollicité auprès du Comité Technique ;

Vu l'avis favorable de la Commission Déchetteries, il est proposé au Conseil Communautaire:

-d'approuver le règlement intérieur ci-joint ;

-d'autoriser M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ou son représentant à comparaître à la signature de tous documents s'y rapportant.

P.J. : Règlement intérieur

Discussions :

M. Laurent MENIERE, Conseiller de Racrange interroge M. Jean MEKETYN, Vice-Président et Rapporteur du projet sur certains types de déchets qui ne seraient pas acceptés dans l'ensemble des déchetteries.

M. MEKETYN précise qu'effectivement, certains déchets ne sont qu'acceptés dans l'une ou l'autre des déchetteries de l'Agglomération.

M. Sébastien THISSE, Conseiller de Freybouse rapporte que nombreux usagers demandent le remplacement de la déchetterie de Vahl-Ebersing.

M. MEKETYN informe M. THISSE qu'une étude est en cours afin de trouver un nouvel emplacement.

M. le Président intervient en précisant qu'un Maître d'œuvre effectuera une étude pour la nouvelle déchetterie de L'Hôpital et dans le même temps, cette étude pourrait englober la nouvelle déchetterie remplaçant celle de Vahl-Ebersing.

Pour ce faire, il lance un appel aux communes disposant d'un emplacement foncier pouvant accueillir une nouvelle déchetterie entre Morhange et Valmont.

M. René KAPFER, Conseiller de Lelling rappelle à M. le Président qu'il avait été envisagé une nouvelle déchetterie sur l'emplacement du Garage Hector à Vahl-Ebersing, après son déménagement.

M. Antoine FRANKE, Vice-Président et Maire de la commune de Vahl-Ebersing est disposé à céder un terrain d'environ 1 hectare à partir de novembre 2021, en rappelant que l'assainissement, l'eau courante et les gaines pour l'électricité et la fibre sont déjà en place.

M. le Président remercie M. FRANKE et étudiera l'ensemble des autres propositions qui se présenteront à lui.

M. Tristan ATMANIA souhaite savoir si en cette période COVID, des restrictions sont imposées dans le fonctionnement des déchetteries et dans l'affirmative, il souhaiterait que soit diffusé à l'ensemble des conseillers, un document actualisé du fonctionnement de celles-ci.

M. MEKETYN rappelle les horaires des déchetteries qui sont 9h-12h et 14h-18h à compter du 1^{er} mars 2021. Cependant, les déchetteries resteront fermées le lundi matin et jeudi matin afin de permettre une meilleure rotation des bennes.

Concernant l'accès aux déchetteries, il est limité et contrôlé.

Décision du Conseil Communautaire :

Plus aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 23 février 2021
Le Président,

S. COSCARELLA

